

Motion du groupe PLR-PDC concernant les pistes cyclables du Val-de-Ruz

Le groupe PLR –PDC demande au conseil communal d'établir un rapport sur l'état des lieux du réseau des pistes cyclables actuellement réalisées dans notre commune.

Il désire connaître par cartographie les tronçons existant ainsi que des bandes cyclables sécurisées par un marquage au sol.

Il demande également une réponse aux questions suivantes :

- Quels sont les cheminements possibles pour la randonnée ?
- Ceux-ci sont-ils balisés ?
- Peut-on développer des axes directs sécurisés pour favoriser les accès aux écoles, aux zones industrielles et de travail, aux zones commerciales ?
- Quelles sont les possibilités pour notre commune de créer des tronçons manquant sur les routes et chemins communaux voir en collaboration avec le canton ?
- Notre groupe demande également une planification dans le temps et chiffrée de manière globale des investissements nécessaire à leur réalisation.
- Le travail en commission est souhaité.

Pour le PLR-PDC

Francis Monnier